

**LA VILLE DE LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
(+ 20 000 habitants - membre de Nantes Métropole)**

recrute

**des ACCUEILLANT·ES LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT (LAEP)
temps non complet : 6h par mois
(Cadre d'emplois des Adjoints d'Animation et grade d'Animateurs)**

Sous l'autorité de la responsable du service Petite Enfance, vous serez en charge d'assurer les missions suivantes :

- Accueillir des enfants et des familles dans une posture d'écoute neutre, empathique et sans jugement
- Participer à la mise en œuvre du projet de fonctionnement
- Accompagner et informer les familles et valoriser les compétences parentales
- Respecter le cadre, les règles de vie, la confidentialité et l'anonymat
- Contribuer à la convivialité du lieu et à l'aménagement adapté à l'accueil des jeunes enfants et de leurs parents
- Échanger et transmettre à l'intérieur de l'équipe
- Participer au travail d'analyse de la pratique avec un·e psychologue
- Gérer le suivi des fréquentations
- Travailler en partenariat avec le personnel petite enfance de la commune et divers travailleurs sociaux

Spécificités du poste : temps non complet 6h/mois selon un planning établi

Rémunération : Rémunération Statutaire, RIFSEEP, Prime de Service Public, participation à la prévoyance et à la complémentaire santé labellisée, adhésion au COS 44

Vos atouts et compétences :

- Vous possédez un diplôme dans le secteur médico-social, l'animation ou l'enseignement
- Vous avez une formation d'accueillant·e en LAEP
- Vous connaissez le fonctionnement et les missions d'un LAEP et les enjeux de la parentalité
- Vous connaissez le développement et les besoins du jeune enfant
- Vous avez le sens de l'écoute et de l'observation
- Vous aimez travailler en équipe

Merci d'adresser lettre de candidature et CV par mail à l'attention de M. le Maire sous réf. **2026-29** à

[**recrutement@lachapellesurerdre.fr**](mailto:recrutement@lachapellesurerdre.fr)

vous êtes déjà fonctionnaire, il faudra joindre **une copie du dernier arrêté de situation administrative**

Vous avez jusqu'au 9 mai 2026